

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : les activités de Transporteur voyages suspendues jusqu'à nouvel ordre



Photo: AEE

Le siège de Libreville de l'opérateur mis à l'index.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LES activités de l'agence Transporteur voyages viennent d'être suspendues jusqu'à nouvel ordre. Telle est la décision prise, le 27 décembre dernier, par le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, Péline Ada Obiang. C'était lors d'une audience consécutive à deux accidents mortels dans lesquels l'opérateur est impliqué ces derniers temps. Les responsables de l'agence et des professionnels du transport terrestre de la province du Woleu-Ntem étaient présents à ladite audience.

En effet, le premier drame s'est produit le 2 décembre 2023 sur l'axe Oyem-Mitzic. Il avait fait quatre morts et plusieurs blessés. Au vu de la gravité des blessures de certaines victimes, les pouvoirs publics ont été obligés de procéder à leur évacuation le lendemain sur Libreville par un hélicoptère médicalisé de l'armée. Le second drame est, quant à lui, survenu le 26 décembre dernier au village Afia dans le canton Ellelem, département du Woleu. Il avait causé la mort de trois personnes et de nombreux blessés.

Ces accidents, alors que les enquêtes n'ont pas encore livré leurs rapports, seraient apparemment dus à l'excès de vitesse et au manque de vigilance des chauffeurs des

agences. Lesquels, indique-t-on, font montre de zèle sur la route, oubliant parfois qu'ils sont responsables de la vie des personnes transportées. À l'instar de Transporteur voyages, il faut noter que plusieurs autres opérateurs de la branche exerçant à travers le pays s'illustrent par des pratiques susceptibles de mettre la vie des passagers en danger. D'où

la nécessité pour les autorités judiciaires de s'y intéresser de plus près.

La décision du procureur d'Oyem permettra de passer au peigne fin le mode de fonctionnement de l'agence Transporteur voyages mise aujourd'hui à l'index. Et, au demeurant, de s'imprégner du niveau de sécurité mis en place pour prévenir d'éventuels drames.

Oyem : Marcus, le dealer présumé très actif écroué au Peloton

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

MENGUE Bassong alias Marcus, un Camerounais de 38 ans, vient d'être incarcéré à la maison d'arrêt d'Oyem. Le dealer présumé très actif dans le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem et ses environs est tombé dans les filets des éléments de la Direction générale des recherches (DGR) avec environ 2 kg de chanvre indien et près de 500 comprimés de Tramadol. Des produits qu'il s'appropriait à écouler dans la zone forestière située entre Zomoko et Lalara.

Selon une source proche du dossier, Mengue Bassong serait entré illégalement au Gabon, avant de s'installer, il y a quelques années, à Mitzic, le chef-lieu du département de l'Okano. Au fil du temps, le Camerounais aurait intégré un vaste réseau de narcotrafiquants très actif dans la région. Il se serait même spécialisé dans la livraison des clients établis dans les zones forestières les plus re-

culées comme Zomoko et Lalara. L'immigré clandestin s'approvisionnerait auprès d'un grossiste connu sous le pseudonyme de Kadhafi. Avec la complicité d'un certain Obiang alias le Lait Zerale, mais aussi d'Orphée et Mangala, tous établis à Mitzic. De fait, c'est à la faveur d'une perquisition diligentée au domicile du dealer présumé que les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont découvert 1,7 kg de chanvre indien et 497 comprimés de Tramadol. L'enquête a aussi révélé que Mengue Bassong est un vieux cheval connu par les services judiciaires. D'autant qu'il avait déjà été condamné pour les mêmes faits par le tribunal de première instance d'Oyem en 2020.

Présenté le 21 décembre dernier devant le parquet, le juge d'instruction a décerné contre le présumé dealer un mandat de dépôt pour détention, vente et consommation illégale de stupéfiants. Mais également pour défaut de carte de séjour.

MAUREL & PROM
GABON

L'Administrateur Général Adjoint, les membres du comité de Direction et l'ensemble du Personnel de Maurel & Prom Gabon SA, profondément touchés par le décès de Monsieur **Denis Gabriel AYENOUE**, époux de Madame **Solange Marthe NGUIAKE**, Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage, adressent à Madame le Ministre ainsi qu'à la famille si cruellement éprouvée, leurs sincères condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde compassion.

